

Le 14 février 2023

Objet : Demande d'accès à l'information

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information dont nous avons reçu copie le 26 janvier dernier, par laquelle vous souhaitez recevoir la liste des demandes d'accès à l'information reçues depuis 2020, le procès-verbal des rencontres du conseil d'administration en 2022 et tous les courriels envoyés ou reçus en 2022 et en 2023, par tout employé, concernant l'accès à l'information.

En réponse à votre demande, nous vous transmettons copie des documents demandés. Toutefois, nous vous informons que nous avons retiré ou caviardé des informations. Nous invoquons les motifs prévus aux articles 19, 20 et 37 de la Loi sur l'accès. Nous joignons en annexe copie des articles invoqués.

Si vous croyez ne pas avoir obtenu satisfaction ou si le délai prescrit n'est pas respecté, vous aurez droit de recours devant la Commission d'accès à l'information, conformément à l'article 135 de la Loi sur l'accès. Vous trouverez en annexe l'avis de recours prévu à la Loi sur l'accès.

Veillez recevoir, monsieur, nos salutations distinguées.

Original signé

Érica Boisvert
Directrice des communications
Responsable de l'accès à l'information

p.j. Articles de loi
Avis de recours
Liste des demandes d'accès 2020-2023
Procès-verbaux des 77^e, 78^e, 79^e et 80^e séances du conseil d'administration
Courriels envoyés 2022-2023
Courriels reçus 2022-2023

Articles de lois

19. Un organisme public peut refuser de communiquer un renseignement lorsque sa divulgation porterait vraisemblablement préjudice à la conduite des relations entre le gouvernement du Québec et un autre gouvernement ou une organisation internationale.

20. Un organisme public peut refuser de communiquer un renseignement lorsque sa divulgation entraverait vraisemblablement une négociation en cours avec un autre organisme public dans un domaine de leur compétence.

37. Un organisme public peut refuser de communiquer un avis ou une recommandation faits depuis moins de dix ans, par un de ses membres, un membre de son personnel, un membre d'un autre organisme public ou un membre du personnel de cet autre organisme, dans l'exercice de leurs fonctions.

Il peut également refuser de communiquer un avis ou une recommandation qui lui ont été faits, à sa demande, depuis moins de dix ans, par un consultant ou par un conseiller sur une matière de sa compétence.

51. Lorsque la demande est écrite, le responsable rend sa décision par écrit et en transmet copie au requérant et, le cas échéant, au tiers qui a présenté des observations conformément à l'article 49.

La décision doit être accompagnée du texte de la disposition sur laquelle le refus s'appuie, le cas échéant, et d'un avis les informant du recours en révision prévu par la section III du chapitre IV et indiquant notamment le délai pendant lequel il peut être exercé.

135. Une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission de réviser cette décision.

Une personne qui a fait une demande en vertu de la présente loi peut demander à la Commission de réviser toute décision du responsable sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur l'application de l'article 9 ou sur les frais exigibles.

Ces demandes doivent être faites dans les trente jours qui suivent la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé par la présente loi au responsable pour répondre à une demande. La Commission peut toutefois, pour un motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter ce délai.

AVIS DE RECOURS

À la suite d'une décision rendue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec
525, boul. René-Lévesque Est Bureau 2.36
Québec (Québec) G1R 5S9
Tél. : 418 528-7741
Télé. : 418 529-3102
Numéro sans frais : 1 888 528-7741

Montréal
500, boul. René-Lévesque Ouest Bureau 18.200
Montréal (Québec) H2Z 1W7
Tél. : 514 873-4196
Télé. : 514 844-6170
Numéro sans frais : 1 888 528-7741

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135)

Liste des demandes d'accès à l'information reçues depuis 2020

2020

Aucune demande reçue

2021

Nombre d'employés ayant un salaire annuel supérieur à 100 000 \$, la moyenne de salaire desdits employés et le salaire le plus élevé et le moins élevé desdits employés.

Représentativité des membres des communautés noires au sein de notre organisation

2022

Représentativité des membres des communautés noires au sein de notre organisation

2023

Tous documents concernant les procédures de traitement des demandes d'accès à l'information

Courriels reçus 2022-2023

De :
A :

[REDACTED]

[Redacted]

Cc : [Redacted]

Objet : Demande d'accès à l'information

Date : 7 décembre 2022 09:11:28

Pièces jointes : [Tableau de collecte des données sur la représentativité des membres des communautés noires au sein des institutions et organismes publics.docx](#)

Dans le cadre de ses activités, le [Redacted] collecte des données sur la représentativité des personnes noires au sein des unités des ressources humaines des organismes publics.

Nous référant à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels nous vous saurions gré de remplir le tableau en pièce-jointe.

Nous restons disponibles pour toute question relative à cette démarche.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.

[Redacted]

Boisvert, Érica

De: [REDACTED]
Envoyé: 20 janvier 2023 09:20
À: Boisvert, Érica
Objet: Demande d'accès à l'information

Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Avec indicateur

Bonjour,

Tous documents concernant les procédures de traitement des demandes d'accès à l'information.

Merci!

[REDACTED]

Attention : Ce courriel et son contenu sont confidentiels. Veuillez noter que je ne suis pas avocat et que je ne donne aucun avis juridique. Aucune information contenue dans ce courriel ne doit être interprétée comme un avis juridique. Pour obtenir un avis juridique, veuillez consulter un avocat.

La lecture de ce courriel ainsi que des pièces y sont attachées est réservée au(x) destinataire(s) désigné(s) ci-dessus. Quiconque lit le présent avertissement sans être le destinataire désigné est, par la présente, avisé qu'il est strictement interdit de lire, reproduire, conserver ou diffuser l'information incluse et/ou attachée à ce message. L'expéditeur du présent courriel ne renonce pas aux droits et obligations qui s'y rapportent et avise le destinataire, légitime ou illégitime, que ces prescriptions représentent un impératif et quiconque les enfreint sera poursuivi. Si vous recevez ce courriel par erreur, que le destinataire désigné ne peut être rejoint ou qu'il vous est inconnu, veuillez détruire le présent courriel et nous aviser de la situation dans les plus brefs délais par téléphone au [REDACTED] ou, à défaut, par courriel à [REDACTED]

Warning: This e-mail and its contents are confidential.

This e-mail, as well as its attachments, are reserved to the addressee(s) indicated above. Whoever reads the present warning without being the addressee is, by the present, informed that it is strictly forbidden to read, spread, distribute, reproduce or keep the information included and/or attached to this message. Any distribution, broadcasting, use or copy of this message and/or the information it contains by a person other than the addressee is strictly forbidden. In every case, the sender of the present e-mail does not give up its rights and informs the reader, legitimate or not, that the prescriptions of the present represent an imperative and whoever breaks them exposes himself to legal proceedings. If you receive this e-mail by mistake, if the indicated addressee cannot be reached or if he is unknown to you, please destroy this e-mail and inform us about the situation as soon as possible by phone at [REDACTED] or by e-mail at [REDACTED]

Courriels envoyés 2022-2023

De : Boisvert, Érica
A : [REDACTED]
Objet : RE: Demande d'accès à l'information
Date : 26 janvier 2023 15:01:23

Bonjour,

Nous avons bien reçu votre demande d'accès à l'information.

Nous y répondrons dans les délais prescrits.

Cordialement,



Érica Boisvert

Directrice des communications

Centre de la francophonie des Amériques

418 646-3300, poste 304

Sans frais : 1-877-646-3322

Erica.Boisvert@francophoniedesameriques.com

francophoniedesameriques.com



Centre de la francophonie des Amériques - Rapport d'activités 2021-2022



Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez, s.v.p. le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur. Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

De : [REDACTED]
Envoyé : 25 janvier 2023 18:23
À : Boisvert, Érica <Erica.Boisvert@francophoniedesameriques.com>
Objet : Demande d'accès à l'information

De : Boisvert, Érica
A : [REDACTED]
Objet : RE: Demande d'accès à l'information
Date : 20 janvier 2023 09:55:16

Bonjour,
Demande reçue.



Érica Boisvert

Directrice des communications

Centre de la francophonie des Amériques

418 646-3300, poste 304

Sans frais : 1-877-646-3322

Erica.Boisvert@francophoniedesameriques.com

francophoniedesameriques.com



Centre de la francophonie des Amériques - Rapport d'activités 2021-2022



Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez, s.v.p. le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.
Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

De : [REDACTED]
Envoyé : 20 janvier 2023 09:20
À : Boisvert, Érica <Erica.Boisvert@francophoniedesameriques.com>
Objet : Demande d'accès à l'information

Bonjour,

Tous documents concernant les procédures de traitement des demandes d'accès à l'information.

De : Boisvert, Érica
A : [REDACTED]
Objet : RE: Demande d'accès à l'information
Date : 8 décembre 2022 16:20:16
Pièces jointes : Réponse [REDACTED] 20221208.pdf

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint la réponse à votre demande d'accès à l'information.

Cordialement,



Érica Boisvert

Directrice des communications

Centre de la francophonie des Amériques

418 646-3300, poste 304

Sans frais : 1-877-646-3322

Erica.Boisvert@francophoniedesameriques.com

francophoniedesameriques.com



Centre de la francophonie des Amériques - Université d'été 2023



Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez, s.v.p. le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.
Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

De : [REDACTED]

Envoyé : 7 décembre 2022 09:11

À : [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

De : Boisvert, Érica
A : [REDACTED]
Objet : RE: Demande d'accès à l'information
Date : 24 janvier 2023 16:50:34

Bonjour,

En tant qu'organisme du gouvernement du Québec, le Centre de la francophonie des Amériques veille à assurer le respect et la mise en œuvre de la [Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels](#). Toute demande d'accès à l'information et aux documents est donc traitée dans le respect de la Loi et de ses principes.

Je suis responsable de la réception, du traitement et de la conservation des demandes d'accès à l'information.

Cordialement,

Érica Boisvert
Responsable de l'accès à l'information



Érica Boisvert

Directrice des communications

Centre de la francophonie des Amériques

418 646-3300, poste 304

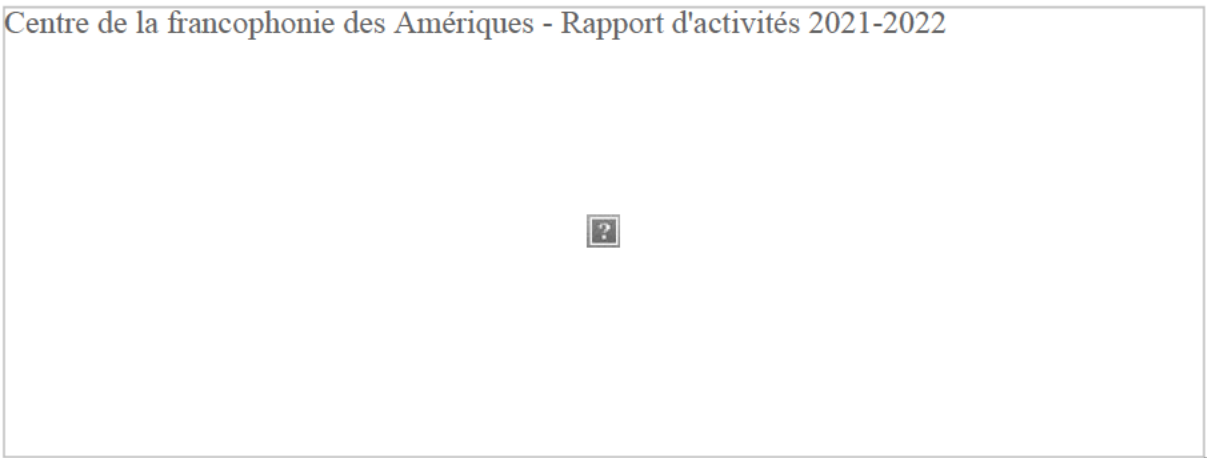
Sans frais : 1-877-646-3322

Erica.Boisvert@francophoniedesameriques.com

francophoniedesameriques.com



Centre de la francophonie des Amériques - Rapport d'activités 2021-2022



Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez, s.v.p. le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.
Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

De : [REDACTED]

De : Boisvert, Érica
A : [REDACTED]
Objet : Re: Demande d'accès à l'information
Date : 25 janvier 2023 07:41:04

Bonjour,
Mon courriel explicatif constitue notre réponse à votre demande d'accès à l'information. Nous n'avons pas d'autres documents à vous fournir.

Bonne journée.

Érica

Érica Boisvert
Directrice des communications
Centre de la francophonie des Amériques



Érica Boisvert

Directrice des communications

Centre de la francophonie des Amériques

418 646-3300, poste 304

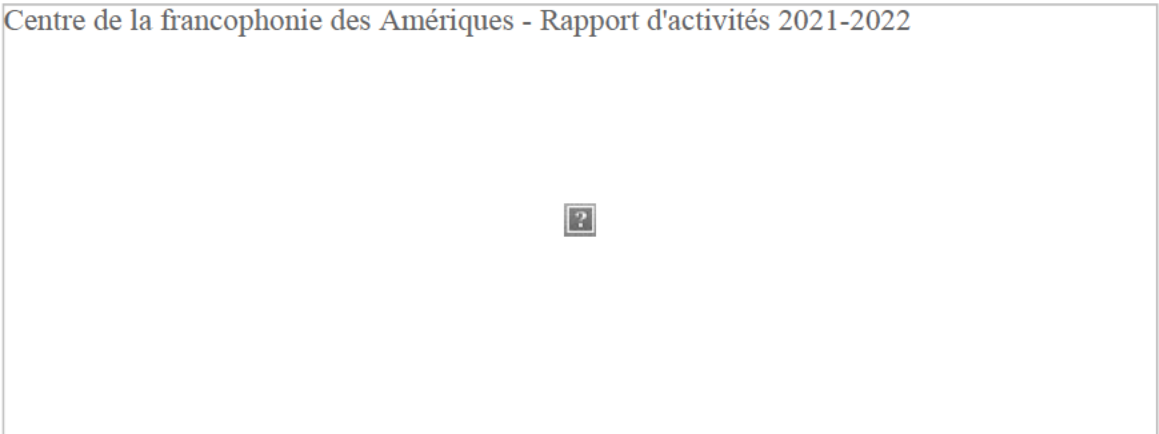
Sans frais : 1-877-646-3322

Erica.Boisvert@francophoniedesameriques.com

francophoniedesameriques.com



Centre de la francophonie des Amériques - Rapport d'activités 2021-2022



Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez, s.v.p. le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.
Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

De : [REDACTED]
Envoyé : Tuesday, January 24, 2023 5:55:15 PM
À : Boisvert, Érica <Erica.Boisvert@francophoniedesameriques.com>
Objet : Re: Demande d'accès à l'information

Super merci! Je voulais seulement m'assurer que votre courriel explicatif ne constituait pas une

CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de la 77^e réunion

Tenue en visioconférence

Le 13 janvier 2022

PROCÈS-VERBAL

Membres présents	M. Michel Robitaille, président du conseil d'administration M. Sylvain Lavoie, président-directeur général Mme Lynn Brouillette, administratrice M. Steevenson Charles, administrateur Mme Monique C. Cormier, administratrice M. Luc Doucet, administrateur Mme Carole Freynet-Gagné, vice-présidente du conseil d'administration Mme Renée Madore, administratrice M. Éric Marquis, administrateur Mme Josée Poirier-Crête, administratrice Mme Catherine Zekri, administratrice
Membres absents et excusés	Mme Juliette Champagne, administratrice M. Ian Morissette, administrateur M. Zachary Richard, administrateur
Employés présents	Mme Flavie-Isabelle Hade, directrice générale adjointe Mme Érica Boisvert, directrice des communications Mme Hélène Bourget, directrice des opérations M. Richard Lebrasseur, CPA, CMA, comptable (externe) du Centre
Secrétaire de la réunion	Mme Privat Christine, technicienne en administration

M. Richard Lebrasseur s'est connecté à 15 h 50 pour présenter l'analyse financière au 5 janvier 2022 et s'est déconnecté après sa présentation.

M. Steevenson Charles s'est déconnecté à 16 h 30.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le président du conseil d'administration débute la réunion à 15 h 34 et souhaite une bonne et heureuse année aux personnes présentes.

Il signale qu'une résolution doit être adoptée afin que les échanges en visioconférence puissent être enregistrés.

Résolution 2022-01-13/01

Proposée par M. Luc Doucet

Appuyée par Mme Renée Madore

« Que les délibérations en visioconférence du conseil d'administration du 13 janvier 2022 fassent l'objet d'un enregistrement vidéo qui sera interrompu pour la durée du huis clos, et détruit lorsque le procès-verbal sera approuvé par résolution adoptée par le CA. »

Adoptée à l'unanimité

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président présente l'ordre du jour de la réunion.

Résolution 2022-01-13/02

Proposée par : Mme Josée Poirier-Crête

Appuyée par : Mme Lynn Brouillette

« Que l'ordre du jour soit adopté, tel que déposé. »

Adoptée à l'unanimité

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Personne ne déclare de conflit d'intérêts en lien avec l'un ou l'autre des sujets prévus à l'ordre du jour.

4. ACTUALITÉ RÉGIONALE LIÉE À LA FRANCOPHONIE ET À LA SITUATION LINGUISTIQUE PRÉSENTÉE PAR LES ADMINISTRATEURS(TRICES) ÉLU(E)S

Le président demande aux administratrices et des administrateurs élus de commenter l'actualité linguistique de leurs régions.

L'administratrice élue provenant de l'Ouest du Canada fait le constat que le confinement n'est pas un ami de la francisation.



L'administratrice provenant des organismes pancanadiens indique que dans son organisme, l'ACUFC, le travail et les formations sont en majorité à distance. Elle indique qu'ils suivent de très près le dossier de la modernisation de la Loi les langues officielles.



L'administratrice élue provenant de l'Ontario informe les administratrices et administrateurs qu'une entente entre la Fédération Wallonie-Bruxelles et l'Ontario sera signée en avril pour définir une meilleure collaboration. Elle indique que L'Université Laurentienne a remporté une bataille juridique pour ne pas avoir à partager certains documents et que l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO) mettra sur pied une représentation visant à développer davantage l'entrepreneuriat francophone pour les PME, grâce à la création d'une plateforme qui appuiera les entrepreneurs francophones de l'Ontario.

Elle rapporte que des rassemblements virtuels, des blogs, des balados et d'autres activités très appréciées, essayent de pallier aux rassemblements en présentiels, indispensables à la francophonie.

Elle informe qu'une nouvelle comédie « Paris, Paris », est actuellement diffusée sur Unis TV, c'est le scénario d'un enseignant de Paris en Ontario.

Elle mentionne que l'AFO recherche des personnes pour des opportunités d'emploi et de bénévolat afin que les francophones soient bien représentés lors des Jeux d'été de 2022 à Niagara.

L'administrateur élu parmi les personnes de trente-cinq ans et moins, annonce que l'écrivaine Emmelie Prophète, avec qui le Centre a déjà collaboré, a été nommée Ministre de la Culture à Haïti.



L'administrateur élu provenant de l'Acadie signale qu'il y a une pétition qui circule actuellement sur le peu de considération du premier ministre du Nouveau-Brunswick pour la francophonie.

Il informe qu'il a eu l'occasion en décembre dernier de participer au tournage d'un film documentaire de l'Office national du film « L'Ordre secret » comme comédien figurant et consultant. Ce sera le film d'ouverture du prochain Festival international du cinéma francophone en Acadie (FICFA).

5. RAPPORT DU COMITÉ D'AUDIT

5.1 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

La présidente du comité d'audit précise que les états financiers qui sont présentés aujourd'hui ont été étudiés lors d'une rencontre avec le PDG, la directrice des opérations, et le comptable externe du Centre, M. Lebrasseur. Ils ont aussi été discutés lors du comité d'audit du 11 janvier 2022.

5.2 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU 18 NOVEMBRE 2021

La présidente du comité dépose le procès-verbal de la réunion du comité d'audit du 18 novembre 2021. Le CA reçoit le procès-verbal.

5.3 PRÉSENTATION DU BUDGET 2022-2023 À 2027-2028

La présidente du comité d'audit remercie M. Lebrasseur pour les hypothèses comptables qui seront très utiles pour la compréhension des orientations financières du Centre.

Elle précise que les revenus du Centre présentés dans le budget sont strictement les revenus confirmés à ce jour.

Elle passe la parole au PDG qui, présente le budget du Centre pour 2022-2023, de même que le budget prévisionnel pour les années 2022-2023 à 2027-2028 inclusivement.

Il indique que :

L'augmentation annuelle des coûts de fonctionnement, incluant les salaires, représente un défi

La direction des opérations et le comptable externe du Centre ont eu des échanges avec la nouvelle direction des finances du ministère du Conseil exécutif. [REDACTED]

Les échanges ont permis à la direction des finances de faire des constats sur les besoins financiers actuels et à venir du Centre.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Les prévisions ont été déterminées en fonction d'un certain nombre d'activités en présentiel et en mode hybride. L'évolution de la situation sanitaire pourrait, cette année encore, amener des changements. Les décisions devront être prises en fonction des directives gouvernementales qui seront communiqués aux ministères et organismes.

Adoption des budgets 2022-2023 à 2027-2028

Résolution 2022-01-13/03

Proposée par M. Luc Doucet

Appuyée par Mme Lynn Brouillette

« Que sur recommandation du comité d'audit, le conseil d'administration adopte dans un premier temps :

- le budget (État des résultats) et l'analyse financière du budget 2022-2023 pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023 tels que présentés;

adopte dans un deuxième temps :

- le budget (état des résultats) et l'analyse financière du budget 2023 à 2028 pour les périodes du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2028 tels que présentés. »

Adoptée à l'unanimité

6. COMITÉ DE GOUVERNANCE ET ÉTHIQUE

6.1 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Une rencontre du comité de gouvernance et éthique, axée principalement sur les élections des trois nouveaux administrateurs et sur l'actualisation des documents nécessaires, a eu lieu le 16 décembre 2021.

6.2 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU 23 SEPTEMBRE 2021

Le président dépose le procès-verbal de la réunion du comité de gouvernance et éthique du 23 septembre 2021. Le CA reçoit le procès-verbal.

6.3 ADOPTION MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT RÉGISSANT LES MEMBRES

Le président explique que les modifications apportées concernent essentiellement l'article 5 du Règlement, soit : « La durée du membrariat » afin de refléter les pratiques en vigueur, et de simplifier les démarches pour les membres et les services du Centre.

Il invite la direction des communications à prendre la parole et à présenter le tableau des modifications.

Après discussions, quelques ajustements sont apportés aux documents. Mme Monique Cormier se propose de réviser, avec la direction des communications, les textes des documents d'élections et du Règlement régissant les membres, pour parfaire l'écriture inclusive.

Résolution 2022-01-13/04

Proposée par Mme Catherine Zekri

Appuyée par Mme Monique Cormier

« Que sur recommandation du comité de gouvernance et éthique, le conseil d'administration adopte le *Règlement régissant les membres* tel que modifié. »

Adoptée à l'unanimité

6

6.4 ADOPTION DOCUMENTS D'ÉLECTIONS 2022

Résolution 2022-01-13/05

Proposée par Mme Monique Cormier

Appuyée par Mme Catherine Zekri

« Que sur recommandation du comité de gouvernance et éthique, le conseil d'administration adopte les documents d'élections 2022 tels que modifiés.

Adoptée à l'unanimité

7. ALLIANCE DE MARQUES

Le PDG indique que les travaux concernant l'alliance de marques vont bon train, que la directrice des communications a reçu deux offres à ce jour et qu'elle en attend une troisième.

Les travaux d'analyse des différentes offres pourront être présentés au conseil d'administration du mois d'avril prochain.

8. POINT SUR L'ORGANISATION DU TRAVAIL AU CENTRE DANS LE RESPECT DES DIRECTIVES GOUVERNEMENTALES

Le PDG indique que le 15 décembre dernier, le gouvernement du Québec a annoncé le retour au télétravail obligatoire à 100% pour tous les employés du gouvernement et des organismes.

Des décisions éventuelles seront prises en fonction des prochaines directives gouvernementales qui seront communiquées au Centre.

Un plan de relève est en cours d'élaboration pour palier à d'éventuels cas de maladie, de départs volontaires et involontaires du personnel, et ce, afin d'assurer une stabilité et une pérennité organisationnelles.

9. AFFAIRES NOUVELLES

Le PDG propose d'envoyer un formulaire d'évaluation des rencontres du CA, dans un souci d'amélioration continue et afin de bien répondre aux attentes des administratrices et administrateurs. Madame Lynn Brouillette suggère de voir également à la possibilité d'une évaluation annuelle.

10. HUIS CLOS

Le président propose de passer au huis-clos.

Résolution 2022-01-13/06

Proposée par Mme Catherine Zekri

Appuyée par M. Luc Cormier

« Que cette session se transforme en huis clos. »


Adoptée à l'unanimité

Le personnel du Centre se déconnecte de la rencontre et l'enregistrement est arrêté.

11. CLÔTURE DE LA RENCONTRE

La clôture de la séance a eu lieu à la fin du huis clos.

Signé à Québec, le 3 mai 2022

 _____
M. Michel Robitaille
Président du conseil d'administration

Résolution nomination Zachary Richard membre honoraire

Résolution 2022-03-18/1

ATTENDU QUE M. Zachary Richard est administrateur du Centre de la francophonie des Amériques, nommé par le gouvernement du Québec, au poste de personne provenant de l'extérieur du Canada depuis le 19 mars 2008;

ATTENDU QUE le mandat de M. Zachary Richard se terminera prochainement et que le conseil des ministres procèdera sous peu à la nomination d'une nouvelle personne qui prendra sa relève au poste de personne nommée provenant de l'extérieur du Canada;

ATTENDU QUE les administratrices et administrateurs du Centre ont reconnu en M. Zachary Richard un ambassadeur inspirant qui par sa notoriété et ses initiatives artistiques a contribué de façon significative à la promotion du Centre et à la valorisation de la langue française dans toute sa diversité;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Carole Freynet-Gagné et appuyée par M. Sylvain Lavoie, il est résolu de nommer M. Zachary Richard membre honoraire du Centre de la francophonie des Amériques. Étant conscient qu'à ce jour, seuls des hommes ont le titre de membre honoraire, une attention particulière sera accordée dans le futur à la reconnaissance de contributions de personnalités qui tient compte de la diversité culturelle et de genres.

Adoptée à l'unanimité

Signé à Québec, le 22 mars 2022


M. Michel Robitaille
Président du conseil d'administration

CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de la 79^e réunion
Tenue en mode hybride (présentiel et visioconférence)
Les 29 et 30 avril 2022

PROCÈS-VERBAL

Administratrices et administrateurs présents en présentiel	M. Michel Robitaille, président du conseil d'administration M. Sylvain Lavoie, président-directeur général Mme Carole Freynet-Gagné, vice-présidente du conseil d'administration Mme Lynn Brouillette, administratrice Mme Juliette Champagne, administratrice Mme Monique C. Cormier, administratrice Mme Peggy Feehan, administratrice Mme Josée Poirier-Crête, administratrice Mme Catherine Zekri, administratrice
Administrateurs présents en visioconférence	M. Steevenson Charles, administrateur M. Éric Marquis, administrateur M. Ian Morissette, administrateur (présent seulement le 29 avril en après-midi)
Administratrice absente et excusée	Mme Renée Madore, administratrice
Employé(e)s du SQRC invité(e)s pour une présentation au CA	Mme Marie-Andrée Bédard, conseillère experte en relations canadiennes, Secrétariat du Québec aux relations canadiennes M. Alexis Bédard-Fiset conseiller à la francophonie canadienne, Secrétariat du Québec aux relations canadiennes
Invitée spéciale	Mme Johanne Whittom, ancienne PDG du Centre
Employé(e)s présent(e)s	Mme Érica Boisvert, directrice des communications Mme Hélène Bourget, directrice des opérations Mme Flavie-Isabelle Hade, directrice générale adjointe et directrice de la programmation Mme Doris Marcoux, adjointe administrative M. Richard Lebrasseur, CPA, CMA, comptable (externe) du Centre (présent seulement le 29 avril à 14 h 35 en visioconférence, en appui pour le rapport du comité d'audit) Michel Smith, Webmestre (présent le 30 avril pour prendre des photos)
Secrétaire de la réunion	Mme Privat Christine, technicienne en administration

De 9 h 30 à 10 h a lieu un café retrouvailles informel, avant le début de la rencontre du conseil d'administration du Centre (CA), avec l'ensemble des administratrices et administrateurs présents en présentiel et en visioconférence.

Les employé(e)s du Centre les ont rejoints à 10 h pour démarrer la rencontre du CA.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Mot de bienvenue

Le président du conseil d'administration ouvre la réunion à 10 h et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes, que ce soit en présentiel ou en visioconférence.

Il souhaite officiellement la bienvenue à Mme Peggy Feehan qui vient d'être nommée par le Conseil des ministres à titre de « Personne nommée provenant de l'extérieur du Canada ». Elle est originaire du Nouveau Brunswick et elle est en Louisiane depuis plus de vingt ans. Elle est depuis cinq ans directrice générale du Conseil pour le développement du français en Louisiane (CODOFIL) et elle est également la représentante personnelle du gouverneur de l'État de la Louisiane pour la francophonie. Elle vient d'ailleurs de passer une semaine avec la secrétaire générale de l'OIF, qui a effectué une longue visite en Louisiane, de La Nouvelle-Orléans à Lafayette.

Consentement des membres du conseil d'administration pour l'enregistrement de la réunion

Il rappelle qu'une résolution doit être adoptée afin que les échanges en visioconférence puissent être enregistrés.

Résolution 2022-04-29/01

Proposée par Mme Juliette Champagne

Appuyée par Mme Catherine Zekri

« Que les délibérations en visioconférence du conseil d'administration des 29 et 30 avril 2022 fassent l'objet d'un enregistrement vidéo qui sera interrompu pour la durée du huis clos, et détruit lorsque le procès-verbal sera approuvé par résolution adoptée par le CA. »

Adoptée à l'unanimité

Le président se réfère au document envoyée par le PDG à l'ensemble des administratrices et administrateurs pour faire un rappel des directives de la santé publique. Il s'assure que toutes et tous ont bien rempli le formulaire de déclaration de santé.

2. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Personne ne déclare de conflit d'intérêt en lien avec l'un ou l'autre des sujets prévus à l'ordre du jour.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président présente l'ordre du jour de la réunion.

Suite à la rencontre du comité de gouvernance et éthique qui a précédé la rencontre du CA, le présent ordre du jour doit être modifié. Le huis clos concernant l'évaluation du PDG n'ayant pas pu avoir lieu ce matin, il se tiendra lors du huis clos initialement prévu pour le CA le 30 avril et les points 7.7 et 12 seront donc interchangés.

Résolution 2022-04-29/02

Proposée par Mme Lynn Brouillette

Appuyée par Mme Josée Poirier-Crête

« Que l'ordre du jour de la réunion du conseil d'administration des 29 et 30 avril 2022 soit adopté, tel que modifié. »

Adoptée à l'unanimité

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Résolution 2022-04-29/03

Proposée par Mme Carole Freynet-Gagné

Appuyée par M. Steevenson Charles

« Que le conseil d'administration approuve le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 26 novembre 2021, tel que déposé. »

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2022-04-29/04

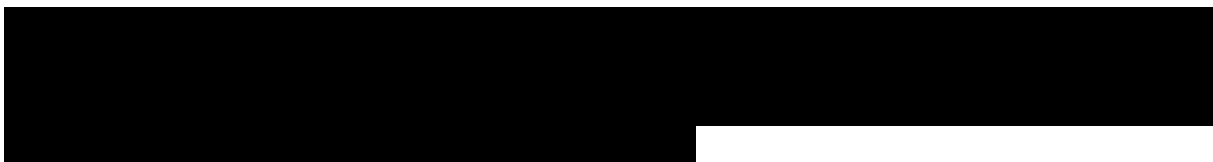
Proposée par Mme Carole Freynet-Gagné

Appuyée par M. Steevenson Charles

« Que le conseil d'administration approuve le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 13 janvier 2022, tel que déposé. »

Adoptée à l'unanimité

5. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ÉCHANGES



Les relations entre le PDG et le président sont excellentes, ils se parlent au minimum deux fois par semaine. Le président témoigne de l'extrême engagement du PDG et de sa volonté d'être très près de ses équipes et du plaisir qu'ils ont toutes et tous à travailler ensemble.

Le travail de rapprochement initié avec le SQRC s'est poursuivi, et s'est concrétisé par le mandat que le Centre a reçu, pour la mise en œuvre des principales recommandations découlant du Sommet sur le rapprochement des communautés francophones et acadiennes. Tout en gardant son autonomie, le Centre est inclus dans les plans pour favoriser ce rapprochement, et il fait partie des deux organismes, avec la FCFA, chargés d'organiser conjointement les suivis et la rencontre du mois de mai 2022. Le PDG du Centre est convié à différentes rencontres gouvernementales favorisant le positionnement stratégique de l'organisation auprès des fonctionnaires et dirigeants, et le président tient à l'en féliciter.

Le président a eu l'occasion de représenter le Centre à une quinzaine d'événements, dont les derniers en présentiel.

Il tient à souligner que Mme Lynn Brouillette a représenté le Centre physiquement lors de l'inauguration de l'Université de l'Ontario français, événement auquel il a assisté virtuellement. Cette université deviendra probablement une grande partenaire du Centre.

La première activité de réseautage en présence conjointe du PDG et du président a eu lieu au Château Laurier, avec l'Institut de la diplomatie du MRIF, et le SQRC étant partenaire, le Centre y a été invité.

6. RAPPORT DU PDG ET ÉCHANGES

Le PDG remercie les administratrices et les administrateurs de leur présence, et souligne l'enthousiasme de toute l'équipe de les rencontrer enfin en présentiel.

Les excellents résultats de cette année sont l'aboutissement de nombreuses années de travail. Le Centre est de plus en plus connu et reconnu, non seulement au niveau du territoire québécois, mais également au sein de la francophonie canadienne et à l'extérieur, et de plus en plus d'organismes se tournent vers lui.

Le Centre est fier d'être un partenaire incontournable, son expertise et son expérience sur le terrain sont de plus en plus reconnues, notamment par ses ministères signataires, et sont l'occasion de développer des activités en étroite collaboration avec eux.

Il tient à souligner que vu la grande expertise des équipes du Centre, il peut déléguer sereinement tout en étant certain que le travail sera fait et bien fait, et que cela lui permet de concentrer son énergie sur le développement de nouvelles occasions de partenariats.

Une excellente collaboration avec le cabinet de la ministre Sonia LeBel, et des rencontres aux deux semaines avec son conseiller permettent également de bâtir une confiance avec les partenaires ministériels. Il en est de même avec le SQRC.

Il tient à remercier Mme Renée Madore et M. Éric Marquis pour leurs supports et leurs appuis, notamment dans le dossier des ententes financières.

Le PDG veille à conserver des liens avec les anciennes administratrices et les anciens administrateurs du Centre, et a eu diverses rencontres avec eux à ce sujet.

Il remercie les administratrices, et les administrateurs, et notamment les présidences des comités, la vice-présidence et la présidence du Centre pour leur disponibilité et leur implication.

Il fait un point rapide sur les ressources humaines du Centre, et indique que le processus de retour graduel au bureau a été repoussé par manque de temps, de nombreux autres engagements étant prioritaires et chronophages. Il veut miser sur l'équilibre et tient à ce que l'ensemble du personnel participe aux réflexions, car cela lui semble très important pour le bien-être de chaque employé(e), et plus particulièrement dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre et post-Covid.

En cette semaine d'appréciation du personnel administratif, il souligne l'excellent travail et l'engagement du personnel de l'administration, indispensable au bon fonctionnement du Centre.

Le renouvellement du bail avec la Société québécoise des infrastructures (SQI) est en cours.

Cela fait maintenant dix-huit mois que le PDG est en poste, il éprouve toujours autant de plaisir à assumer cette responsabilité et il est très conscient de l'importance du Centre notamment en appui aux communautés francophones qui sont en contexte minoritaire.

Il est très reconnaissant envers l'équipe du Centre, qui ne compte pas ses heures et pour son engagement, et notamment les directions qui sont investies de cette mission dans toutes les initiatives du Centre et dans toutes les sphères d'activités. Le Centre est privilégié d'avoir une telle équipe, et cela rend la tâche du PDG beaucoup plus efficace, efficiente et intéressante.

Il termine en remerciant Mme Carole Freynet-Gagné, qui arrive à la fin de son mandat de vice-présidente, pour son appui et son aide inconditionnelle, et qu'il a beaucoup appris d'elle.

Le président et le PDG sont félicités par l'ensemble des administratrices et des administrateurs, ainsi que l'équipe du Centre et l'esprit d'équipe qui y règne. Deux mots de leurs rapports qui se complètent parfaitement sont soulignés : engagement, et rayonnement.

Pour le retour graduel au bureau, des questions sont posées, et il en découle que le PDG doit prévoir un plan, s'appuyant sur celui du gouvernement, mais en l'adaptant au contexte du Centre.

Il est mentionné à titre informatif que le ministère de la Justice est en processus de retour graduel, et que le MRIF ayant des bureaux de partout dans le monde, la réalité est différente avec, au Québec, un jour semaine et des bureaux partagés.

La question des besoins reliés au mode de travail hybride et d'un éventuel réaménagement pour des espaces de travail collaboratifs est soulevée.

L'accent est mis sur le fait que les espaces du Centre doivent être réaménagés, que cela engendrera des coûts et du temps, mais que c'est devenu indispensable pour répondre aux besoins de la nouvelles réalité du travail en mode hybride et de l'orientation du gouvernement du Québec sur l'aménagement des nouveaux milieux de travail.

7. COMITÉ DE GOUVERNANCE ET ÉTHIQUE

7.1 Rapport de la présidence du comité

Le président indique que le comité de gouvernance et éthique a mis l'accent sur les travaux pour la mise à jour des processus de gouvernance du Centre et des fonctionnement des comités.

7.2 Dépôt des procès-verbaux des réunions du comité de gouvernance et éthique du 9 novembre 2021 et du 16 décembre 2021

Les procès-verbaux sont déposés.

7.3 Présentation du rapport du comité de gouvernance et éthique sur les résultats des votes aux élections 2022

Le président souligne que le système de vote était très convivial et rapide.

Le PDG fait une présentation des résultats détaillés des votes, et les profils des personnes élues. Ce document sera placé sur l'espace CA.

Il rappelle que les résultats des élections seront publiés sur le portail du Centre le 2 mai 2022 et que d'ici cette publication, ils doivent demeurer sous embargo.

Sur **58 676** membres éligibles pour voter, **2 165** ont exercé leur droit de vote, ce qui est un record de participation.

Les différentes catégories de membres sont à l'étude, et le processus de renouvellement des membres permettra d'épurer les listes et d'avoir un portrait plus exact du nombre de membres actifs du Centre.

Il est souligné que le pays avec le plus grand nombre de membres ayant exercé leur droit de vote est Haïti, avec plus de 60 % de votants.

Poste de personne provenant de l'Acadie

Cinq candidatures éligibles :

Noms		%
Dany Dias	793 votes	37 %
Annick Schulz	519 votes	24 %
Laurent de Lavenne	319 votes	15 %
Luc J. Doucet	315 votes	14 %
Yves Doucet	209 votes	10 %
Total		100,00%

Poste de personne élue provenant de l'Ouest ou des Territoires (Canada)

Quatre candidatures éligibles :

Noms		%
Padminee Chundunsing	775 votes	36 %
Virginie Dallaire	585 votes	27 %
Sophie Gaulin	474 votes	22 %
Estelle Bonetto	331 votes	15 %
Total		100,00%

Poste de personne provenant de l'extérieur du Canada

Onze candidatures éligibles :

Noms		%
Stéphanie Rigaud	879 votes	41 %
Jephté Pierre	273 votes	13 %
Stéphanie Adrien	216 votes	10 %
Andrik Risso	144 votes	8 %
Joseph Dunn	209 votes	7 %
Marie Danielle Pierre-Louis	118 votes	5 %
Barbara Jn Paul	101 votes	5 %
Francisco Aiello	87 votes	4 %

Patrick Chardenet	76 votes	3 %
Agnès Ndiaye Tounkara	50 votes	2 %
Sophie-Karine Pierson	38 votes	2 %
Total		100,00%

Il est précisé que la firme Libéo, responsable de recevoir et de compiler les votes des membres, atteste de l'intégrité et de la confidentialité des données collectées durant la période de votation pour les élections du Centre en 2022.

[REDACTED]

[REDACTED]

Le comité de gouvernance et d'éthique présente les trois résolutions suivantes au conseil d'administration :

Poste de personne élue provenant de l'Acadie

Résolution 2022-04-29/05

Proposée par M. Steevenson Charles

Appuyée par Mme Josée Poirier-Crête

« Que sur recommandation du comité de gouvernance et éthique, **Mme Dany Dias**, soit déclarée élue administratrice du conseil d'administration du Centre de la francophonie des Amériques au poste de personne provenant de l'Acadie à partir du 1^{er} mai 2022. »

Adoptée à l'unanimité

Poste de personne élue provenant de l'Ouest ou des Territoires (Canada)

Résolution 2022-04-29/06

Proposée par Mme Lynn Brouillette

Appuyée par Mme Catherine Zekri

« Que sur recommandation du comité de gouvernance et éthique, **Mme Padminée Chundusing**, soit déclarée élue administratrice du conseil d'administration du Centre de la francophonie des Amériques au poste de personne provenant de l'Ouest ou des Territoires (Canada) à partir du 1^{er} mai 2022. »

Adoptée à l'unanimité

Poste de personne provenant de l'extérieur du Canada

Résolution 2022-04-29/07

Proposée par M. Éric Marquis

Appuyée par M. Steevenson Charles

« Que sur recommandation du comité de gouvernance et éthique, **Mme Stéphanie Rigaud**, soit déclarée élue administratrice du conseil d'administration du Centre de la francophonie des Amériques au poste de personne provenant de l'extérieur du Canada à partir du 1^{er} mai 2022. »

Adoptée à l'unanimité

Le président tient à remercier l'équipe du Centre pour l'énorme travail qui a été fait pour organiser ces élections. Le constat a été fait qu'il est indispensable d'en revoir les séquences et la période, et qu'une réorganisation de la programmation des activités est également nécessaire, incluant ces élections annuelles.

7.4 Processus de désignation au poste de la vice-présidence (VP) du conseil d'administration du Centre

Après discussions, il est convenu que le processus de désignation au poste de la vice-présidence soit révisé puis présenté au comité de gouvernance et éthique pour recommandation d'adoption par le CA.

Sur proposition de Mme Carole Freynet-Gagné et appuyée par Mme Catherine Zekri, un vote a eu lieu pour décider :

- 1) s'il faut procéder à l'élection de la vice-présidence lors du présent CA
- 2) ou s'il faut désigner une vice-présidence intérimaire, et procéder au vote de désignation de la vice-présidence à la réunion prévue le 7 juillet.

Il y a eu 10 votes pour la proposition 1) et un vote pour la proposition 2) (mais cette personne a ensuite modifié son vote pour se rallier à la majorité).

Il est donc décidé que les administratrices et administrateurs du Centre qui sont intéressé(e)s à occuper le poste de la VP pour deux ans et quelques mois, sont invité(e)s à envoyer par courriel leur lettre de motivation d'une page maximum au président, avant 8 h le lendemain (30 avril), et qu'un vote préférentiel sera effectué, de façon anonyme, avant la clôture de la séance du CA.

La séance est suspendue à 12 h 45 pour une pause dîner au restaurant Le Grand Café pour l'ensemble des personnes présentes.

La séance reprend à 14 h 15.

Le président remercie M. Ian Morissette de se joindre à la rencontre par visioconférence.

Il informe que M. Michel Smith, employé du Centre, est présent pour prendre quelques photos.

Le PDG mentionne que, comme souhaité par le comité de gouvernance et éthique, des visuels montrant les moments forts du Centre seront projetés sur l'écran lors de la prochaine pause.

7.5 Processus de composition des comités

Pour une saine gouvernance, le comité de gouvernance et éthique a étudié un processus de composition des comités qui reprend ce qui se fait généralement tous les deux ans, de façon à le rendre plus formel.

Le PDG rappelle les grandes lignes du document que les administratrices et les administrateurs ont reçu ultérieurement.

La vice-présidente conseille, lors de la composition des comités, d'essayer d'avoir une représentativité des diverses régions des Amériques sur chaque comité.

Résolution 2022-04-29/08

Proposée par Mme Juliette Champagne

Appuyée par Mme Catherine Zekri

« Que sur recommandation du comité de gouvernance et éthique, le conseil d'administration adopte le processus de composition des comités du conseil d'administration du Centre, tel que déposé.

Que l'article 49 du Règlement de régie interne soit modifié afin de refléter le changement au processus de composition des comités. »

Adoptée à l'unanimité

7.6 Alliance de marques

Le PDG remercie l'équipe des communications pour l'excellent travail qui a demandé beaucoup de recherches.

Ce dossier comportant des risques financiers et des risques en investissement de temps, le comité de gouvernance et éthique l'a étudié et a modifié la politique d'alliance de marques.

Résolution 2022-04-29/09

Proposée par Mme Monique C. Cormier

Appuyée par M. Steevenson Charles

« Que sur recommandation du comité de gouvernance et éthique, le conseil d'administration adopte la politique d'alliance de marque du Centre modifiée, tel que déposée. »

Adoptée à l'unanimité

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Résolution 2022-04-29/10
Proposée par M. Michel Robitaille
Appuyée par Monique C. Cormier

« Que le conseil d'administration du Centre décide de mettre sur pause le dossier de l'alliance de marques, et qu'il soit remis à l'ordre du jour du CA dans un an. »

Adoptée à l'unanimité

La séance est suspendue pour une pause de 15 minutes.

9. POLITIQUE DU QUÉBEC EN MATIÈRE DE FRANCOPHONIE CANADIENNE « POUR UNE FRANCOPHONIE FORTE, UNIE ET ENGAGÉE »

Le président accueille Mme Marie-Andrée Bédard, coordonnatrice à la francophonie canadienne, et monsieur Alexis Bédard-Fiset, conseiller à la francophonie canadienne, à la direction de la francophonie, de la réflexion stratégique et des affaires publiques canadiennes du SQRC qui viennent faire une présentation de la politique.

La présentation, incluant des liens vers des documents plus détaillés, avait été envoyés à l'ensemble du CA et est disponible sur l'espace CA.

Le président les remercie et leur indique que le CA est très sensible au fait que le Centre ait été choisi comme partenaire privilégié avec la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada.

Le président propose l'adoption d'une résolution pour réaffirmer l'engagement du Centre envers la politique.

Résolution 2022-04-29/11

Proposée par M. Michel Robitaille

Appuyée par Mme Josée Poirier-Crête

« Que le conseil d'administration réaffirme l'engagement du Centre pour la mise en œuvre de la Politique du Québec en matière de francophonie canadienne, *Pour une francophonie forte, unie et engagée.* »

Adoptée à l'unanimité

8. COMITÉ D'AUDIT

M. Richard Lebrasseur se joint à la rencontre en visioconférence.

8.1 Rapport de la présidence

La présidente du comité informe le CA que des rencontres ont lieu régulièrement entre elle, la direction générale du Centre, ainsi qu'avec le président.


8.2 Dépôt du procès-verbal du 11 janvier 2022

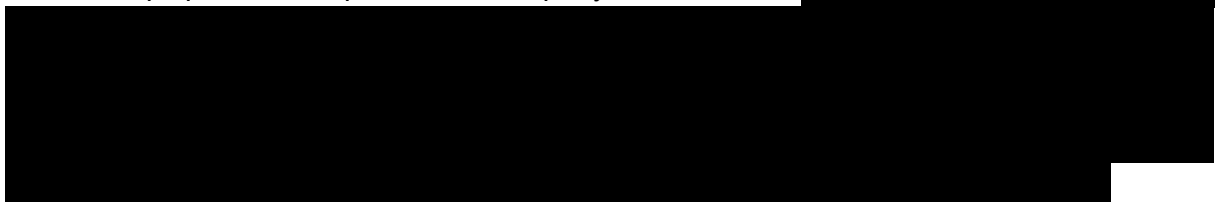
La présidente du comité dépose le procès-verbal de la rencontre du comité d'audit du 11 janvier 2022.

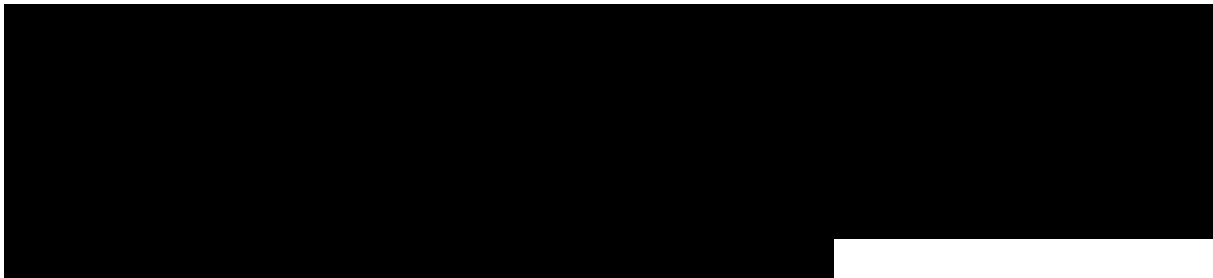
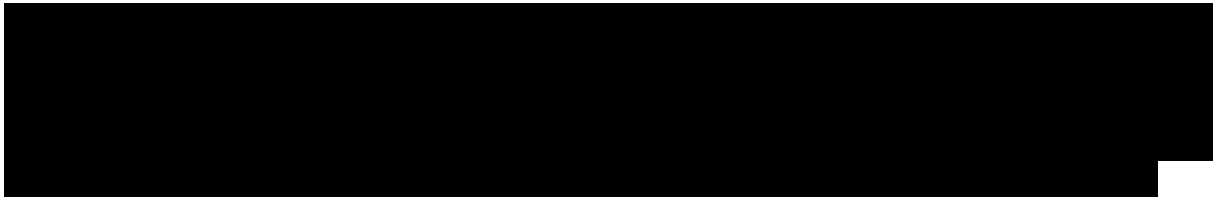
8.3 Processus d'audit – prochaines étapes

La présidente du comité indique que le comité a reçu le 21 avril 2022 le calendrier et le plan d'audit du VGQ et de son équipe.

8.4 Risques associés au fonds de roulement

Après une mise en contexte sur les enjeux du fonds de roulement, la présidente du comité d'audit explique les risques actuels qui y sont reliés. 





Le PDG veut porter à l'attention du CA qu'il est beaucoup question d'augmentation des effectifs et des ressources pour la programmation et les communications, et très peu pour les opérations. Pourtant il y a un défi important à ce niveau-là, notamment du fait que les redevances augmentent, et que les besoins de soutien des opérations aux autres secteurs augmentent également.

8.5 Proposition de mandat du comité d'audit révisé

La présidente du comité explique qu'après un beau travail d'équipe, le mandat du comité d'audit a été révisé de façon à le détailler et y préciser les obligations légales.

Résolution 2022-04-29/12

Proposée par Carole Freynet-Gagné

Appuyée par Mme Josée Poirier-Crête

« Que sur recommandation du comité d'audit, le conseil d'administration adopte le mandat révisé du comité d'audit tel que déposé. »

Adoptée à l'unanimité

12. PLANIFICATION STRATÉGIQUE DU CENTRE 2023-2028

Le PDG présente le plan de travail pour le renouvellement du plan stratégique. Il est très heureux que la directrice générale adjointe ait accepté de piloter ce dossier car son expertise du Centre et sa vision de la francophonie des Amériques seront importantes.

L'ensemble du CA est d'accord avec le plan de travail.

La séance est levée et ajournée au lendemain.

En marge de la réunion, une réception a été organisée, dans une autre salle du Château-Laurier pour remercier la vice-présidente sortante du Centre, Mme Carole Freynet-Gagné. L'ensemble des administratrices et des administrateurs, ainsi que les employé(e)s du Centre y étaient conviés.

Ensuite, les administratrices et administrateurs du Centre sont allés souper ensemble au restaurant Louis Hébert.

Le 30 avril, de 8 h à 8 h 30 le comité de gouvernance et éthique, en huis clos, a travaillé sur l'évaluation du PDG et la recommandation des attentes, en vue de les proposer pour adoption au CA.

De 8 h 30 à 10 h a eu lieu un déjeuner informel des administratrices et des administrateurs, avant le début de la rencontre du comité d'administration du Centre (CA), en présentiel et en visioconférence. Ils ont eu l'occasion de parler de l'actualité liée à la francophonie et à la situation linguistique dans leurs différentes régions.

La séance reprend le 30 avril 2022 à 10 h 04

7.7 Politique d'évaluation du PDG révisée

Le PDG explique que la politique d'évaluation du PDG a été révisée afin d'appliquer les principes de l'écriture inclusive.

Mme Monique Cormier tient à saluer les efforts qui ont été faits par l'équipe du Centre pour adapter les documents en écriture inclusive, que c'est extrêmement bien fait alors que ce n'est pas facile. Elle précise que c'est une des rares organisation qui maîtrise ces principes.

Résolution 2022-04-30/01

Proposée par Mme Juliette Champagne

Appuyée par Monique C. Cormier

« Que le conseil d'administration du Centre adopte la politique d'évaluation du PDG du Centre révisée, tel que déposée ou modifiée. »

Adoptée à l'unanimité

11. COMITÉ DE PROGRAMMATION**11.1 Rapport de la présidence**

La présidente du comité de programmation, et vice-présidente du Centre, indique que le document qui va être présenté est évolutif en tout temps, et encore plus en ces périodes de pandémie et postpandémie.

Elle signale que la tendance s'est inversée, et qu'auparavant, le Centre était en recherche de partenaires et d'activités, mais actuellement, en réaction au fait que le Centre est de plus en plus connu, il est beaucoup sollicité. L'équipe de la programmation est très habile pour filtrer toutes les demandes, même si ce n'est pas chose facile à faire, précise-t-elle car beaucoup de critères sont à prendre en considération.

Elle informe que lors de la rencontre de la veille, Mme Josée Poirier-Crête a été désignée à l'unanimité comme nouvelle présidente du comité de programmation.

11.2 Dépôt du procès-verbal de la réunion du 27 janvier 2022

Le procès-verbal est déposé.

11.3 Programmation annuelle 2022-2023

La directrice générale adjointe et directrice de la programmation, ainsi que la directrice des communications, présentent un court bilan des activités de l'année 2021-2022 ainsi que la programmation de l'année 2022-2023.

Cette présentation est disponible sur l'espace CA avec le tableau complet de la programmation 2022-2023.

Résolution 2022-04-30/02

Proposée par M. Michel Robitaille

Appuyée par M. Steevenson Charles

« Que sur recommandation du comité de programmation, le conseil d'administration adopte la programmation annuelle 2022-2023 du Centre de la francophonie des Amériques, telle que déposée. »

Adoptée à l'unanimité

13. DÉSIGNATION DE LA VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comme il avait été décidé la veille, les deux candidates qui ont déclaré leur intérêt à occuper le poste de vice-présidente, Mesdames Catherine Zekri et Lynn Brouillette, lisent à l'ensemble du CA la lettre de motivation qu'elles avaient soumise par courriel au président, et il est convenu de procéder au vote en ligne pour élire la nouvelle vice-présidence.

À la suite de ce vote la résolution suivante a été adoptée :

Résolution 2022-04-30/03

Proposée par Mme Josée Poirier-Crête

Appuyée par Mme Catherine Zekri

« Que Mme Lynn Brouillette soit désignée vice-présidente du conseil d'administration du Centre pour une durée de 2 ans à compter du 1^{er} mai 2022. »

Adoptée à l'unanimité

14. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle.

Le président remercie l'équipe du Centre et le PDG pour son travail extraordinaire et notamment pour l'organisation de cette rencontre qui fut en tous points réussie, et il fait part de son plaisir de les avoir rencontré(e)s en personne.

15. HUIS CLOS

Résolution 2022-04-30/04

Proposée par Mme Lynn Brouillette

Appuyée par Mme Carole Freynet-Gagné

« Que cette session se transforme en huis clos. »

Adoptée à l'unanimité

Le PDG et les employé(e)s du Centre sortent de la salle et l'enregistrement est arrêté.

Résolution 2022-04-30/05

Proposée par Mme Catherine Zekri

Appuyée par Mme Lynn Brouillette

« Que sur recommandation du comité de gouvernance et éthique, le conseil d'administration adopte l'évaluation 2021-2022 et de la cote attribuée au PDG du Centre, tel que déposée ou modifiée. »

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2022-04-30/06

Proposée par Mme Peggy Feehan

Appuyée par Mme Catherine Zekri

« Que sur recommandation du comité de gouvernance et éthique, le conseil d'administration adopte les attentes signifiées 2022-2023 au PDG du Centre, tel que déposées ou modifiées. »

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2022-04-30/07

Proposée par Mme Lynn Brouillette

Appuyée par Mme Carole Freynet-Gagné

« Que cette session retourne en réunion régulière. »

Adoptée à l'unanimité

Un dîner a lieu de 12 h 30 à 14 h, dans la même salle que la rencontre du CA, avec toutes les personnes présentes et, en plus, comme invitée spéciale, Mme Johanne Whittom, ancienne PDG du Centre, vu que son départ à la retraite n'avait pas pu être souligné à cause de la pandémie.

16. CLÔTURE DE LA RENCONTRE

Le président du CA remercie les participant(e)s et clôt la séance à 14 h 03.

Signé à Québec, le 13 janvier 2023

M. Michel Robitaille
Président du conseil d'administration

CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES

CONSEIL D'ADMINISTRATION 80^e réunion du 7 juillet 2022 à 15 h 32 Tenue en visioconférence

PROCÈS-VERBAL

Administratrices et administrateurs présent(e)s :

M. Michel Robitaille, président du conseil d'administration
M. Sylvain Lavoie, président-directeur général
Mme Lynn Brouillette, vice-présidente du conseil d'administration
Mme Juliette Champagne, administratrice
M. Steevenson Charles, administrateur
Mme Padminée Chundunsing, administratrice
Mme Monique C. Cormier, administratrice
Mme Dany Dias, administratrice
Mme Peggy Feehan, administratrice
Mme Renée Madore, administratrice
Mme Josée Poirier-Crête, administratrice
Mme Stéphanie Rigaud, administratrice
Mme Catherine Zekri, administratrice

Employé(e)s présent(e)s :

Mme Érica Boisvert, directrice des communications
Mme Hélène Bourget, directrice des opérations
Mme Flavie-Isabelle Hade, directrice générale adjointe et directrice de la programmation

M. Richard Lebrasseur, CPA, CMA, comptable (externe) du Centre

Secrétaire de la réunion :

Mme Privat Christine, technicienne en administration

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Mot de bienvenue

Le président du conseil d'administration débute la réunion à 15 h 32 et souhaite la bienvenue aux administratrices et aux administrateurs.

Il adresse ses félicitations à Madame Juliette Champagne pour sa nomination en tant que sous-ministre du ministère de la Langue française.

Il mentionne que deux administrateurs désignés, M. Éric Marquis et M. Ian Morissette, ont quitté leur poste de sous-ministre adjoint au sein du ministère des Relations internationales et de la Francophonie et du ministère de la Culture et des Communications. Le Centre est en attente de la désignation de leurs successeur(e)s.

Consentement des membres du conseil d'administration à l'enregistrement de la réunion

Le président présente la résolution pour le consentement des membres du comité à l'enregistrement de la réunion.

Résolution 2022-07-07/01

Proposée par Mme Renée Madore
Appuyée par Mme Lynn Brouillette

« Que les délibérations en visioconférence du conseil d'administration du 7 juillet 2022 fassent l'objet d'un enregistrement vidéo qui sera interrompu pour la durée du huis clos, et détruit lorsque le procès-verbal sera approuvé par résolution adoptée par le CA. »

Adoptée à l'unanimité

Le président du CA souhaite la bienvenue aux trois nouvelles administratrices élues, Mmes Dany Dias de l'Acadie, Padminée Chundunsing de l'Ouest et des Territoires (Canada) et Stéphanie Rigaud de l'extérieur du Canada, et les invite à se présenter.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président du CA présente l'ordre du jour de la réunion.

Résolution 2022-07-07/02

Proposée par : Mme Catherine Zekri
Appuyée par : Mme Monique C. Cormier

« Que l'ordre du jour de la réunion du conseil d'administration du 8 juillet 2021 soit adopté, tel que modifié. »

Adoptée à l'unanimité

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Personne ne déclare de conflit d'intérêts en lien avec l'un ou l'autre des sujets prévus à l'ordre du jour.

4. ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021-2022

L'équipe du Centre est félicitée pour la qualité du rapport et l'ensemble des activités réalisées dans la dernière année, et ce, malgré les défis occasionnés par la pandémie.

La diversité des thèmes développés et des actions réalisées sur plusieurs territoires des Amériques est soulignée.

Le président mentionne que le rapport met en lumière la participation d'administratrices et d'administrateurs aux activités du Centre et il les remercie pour leur contribution et leur disponibilité.

Résolution 2022-07-07/03

Proposée par Mme Lynn Brouillette

Appuyée par M. Steevenson Charles

« Que le conseil d'administration adopte le rapport d'activités 2021-2022, tel que déposé. »

Adoptée à l'unanimité

5. RAPPORT DU COMITÉ D'AUDIT

5.1 Rapport de la présidence du comité

La présidente du comité informe les membres du CA que le comité d'audit s'est réuni le 6 juillet pour recevoir les états financiers vérifiés de l'exercice clos le 31 mars 2022 présenté par le PDG ainsi que les résultats d'audit présentés par les représentant(e)s du Vérificateur général du gouvernement du Québec (VGQ).

Elle souligne que le comité a aussi analysé le budget 2022-2023 révisé.

5.2 Dépôt du procès-verbal de la réunion du 21 avril 2022

La présidente dépose le procès-verbal du comité d'audit du 21 avril 2022.

5.3 Présentation et adoption des états financiers vérifiés de l'exercice clos le 31 mars 2022

La présidente invite le PDG à présenter les états financiers vérifiés de l'exercice clos le 31 mars 2022.

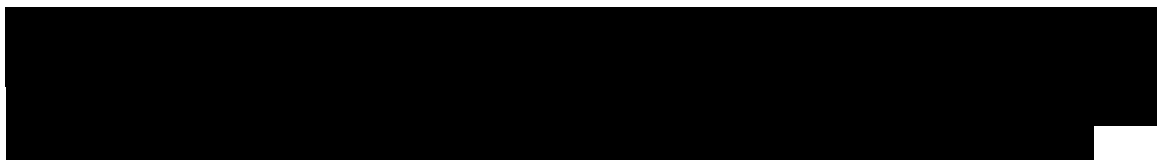
Le PDG remercie la présidente et souhaite la bienvenue aux nouvelles administratrices.

Il souligne l'excellente collaboration entre les représentants du VGQ, de Malenfant Dallaire et du Centre dans le cadre des travaux de vérification.

Il confirme que le VGQ prévoit déposer un rapport sur les résultats de l'audit des états financiers 2021-2022 sans réserve et sans anomalie ou irrégularité non corrigée.

Il présente les faits saillants des états financiers vérifiés de l'exercice clos le 31 mars 2022 et explique les écarts entre le budget adopté en janvier 2021 et les résultats réels au 31 mars 2022. Il précise que selon l'analyse financière, les résultats démontrent un surplus de 5 373 \$.

À la suite de cet exposé, le PDG invite le comptable externe du Centre à expliquer les notions de « déficit de l'exercice selon les l'état des résultats » et de « déficit de l'exercice selon l'analyse financière ».



Au terme des échanges, la présidente du comité mentionne que les représentants du VGQ ont souligné l'excellente collaboration du Centre dans le cadre des travaux de vérification.

Elle invite les membres du CA à procéder à l'adoption des états financiers vérifiés sur recommandation du comité d'audit.

Résolution 2022-07-07/04

Proposée par M. Steevenson Charles
Appuyée par Mme Josée Poirier-Crête

« Que les membres du conseil d'administration reçoivent les états financiers vérifiés de l'exercice clos le 31 mars 2022 et les approuvent tel que recommandés et déposés par le comité d'audit. »

Adoptée à l'unanimité

5.4 Présentation du budget 2022-2023 révisé

Le PDG présente les faits saillants du budget 2022-2023 révisé en fonction des crédits supplémentaires accordés au Centre :

- La convention de subvention du ministère des Relations internationales et de la Francophonie prévoit une somme de 450 000 \$ sur 3 ans, dont 100 000 \$ pour le présent exercice afin de financer des initiatives à l'extérieur du Canada en collaboration avec les Délégations du gouvernement du Québec aux États-Unis. Un comité de travail entre le MRIF et le Centre a été créé pour favoriser la collaboration et la cohésion entre les équipes dans la réalisation des initiatives.
- La convention de subvention du Secrétariat du Québec aux relations canadiennes (SQRC) prévoit une somme supplémentaire de 242 750 \$ pour le présent exercice financier afin de soutenir les initiatives reliées à la mise en œuvre de la nouvelle Politique du Québec en matière de francophonie canadienne.

Il ajoute qu'un transfert d'effectif équivalent à une ressource à temps complet du SQRC vers le Centre a été autorisé par le Secrétariat du Conseil du Trésor, ce qui est une excellente nouvelle.

Il poursuit avec la présentation des écarts financiers entre le budget adopté en janvier dernier et le budget révisé.

Le président du CA remercie la présidente du comité d'audit de ses disponibilités malgré ses occupations professionnelles et il félicite toute l'équipe de l'administration pour les excellents commentaires du VGQ et la diligence dont elle fait preuve pour respecter les budgets.

La présidente du comité d'audit doit se déconnecter à 16 h 42 pour des motifs professionnels.

6. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET ÉTHIQUE

6.1 Rapport de la présidence du comité et du CA

Le président du comité de gouvernance et éthique et du CA présente son rapport et fait un survol des sujets que le comité souhaite aborder à la présente réunion.

6.2 Dépôt des procès-verbaux des réunions des 18 mars, 31 mars et 29 avril 2022

Le président dépose les procès-verbaux du comité de gouvernance et éthique des 18 mars, 31 mars et 29 avril 2022.

6.3 Rôle de la vice-présidence

Le président présente le contexte et les modifications proposées par le comité de gouvernance et éthique au rôle de la vice-présidente, et en demande l'adoption

Résolution 2022-07-07/05

Proposée par Mme Peggy Feehan

Appuyée par Mme Padminée Chundusing

« Que sur recommandation du comité de gouvernance et éthique, le conseil d'administration convienne que la vice-présidente assume la responsabilité de la présidence du comité de gouvernance et éthique et veille à l'application du *Code d'éthique et de déontologie des administratrices et administrateurs du Centre de la francophonie des Amériques*.

Qu'en cas d'absence ou d'empêchement de la vice-présidence, que ces responsabilités soient confiées à la présidence du conseil d'administration. »

Adoptée à l'unanimité

6.4 Proposition de composition des comités révisée

Le président invite le PDG à présenter la proposition de composition des comités révisée suite à l'arrivée des trois nouvelles administratrices élues, Mme Dany Dias, Mme Padminee Chundunsing et Mme Stéphanie Rigaud.

Le PDG présente la proposition de composition des comités élaborée après consultation auprès des nouvelles administratrices élues et de Mme Peggy Feehan nommée par le gouvernement du Québec le 16 mars 2022.

Il souligne que deux postes au sein des comités demeurent disponibles pour les deux administratrices ou administrateurs qui seront éventuellement désigné(e)s par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie et le ministère de la Culture et des Communications.

Résolution 2022-07-07/06

Proposée par Mme Juliette Champagne

Appuyée par Mme Stéphanie Rigaud

« Que sur recommandation du comité de gouvernance et éthique, le conseil d'administration adopte la composition révisée des comités du conseil d'administration du Centre 2021-2023, telle que déposée. »

Adoptée à l'unanimité

6.5 Proposition du calendrier des réunions d'août 2022 à juillet 2023

Le président invite le PDG à présenter la proposition de calendrier des réunions recommandé par le comité de gouvernance et éthique pour la période du mois d'août 2022 au mois de juillet 2023.

Le PDG présente la proposition de calendrier des réunions et il explique le processus d'élaboration basé essentiellement sur les besoins et les obligations du Centre.

Après discussions, il est convenu d'adopter le calendrier des rencontres proposé par le comité de gouvernance et éthique, mais sans les heures des rencontres qui seront déterminées ultérieurement par un Doodle.

Résolution 2022-07-07/07

Proposée par Mme Dany Dias

Appuyée par Mme Renée Madore

« Que sur recommandation du comité de gouvernance et éthique, le conseil d'administration adopte le calendrier des réunions du conseil d'administration et des comités du Centre d'août 2022 à juillet 2023 avec modification à venir concernant l'heure de ces réunions. »

Adoptée à l'unanimité

6.6 Élections 2023

Le président invite le PDG à présenter le sujet.

Le PDG présente le contexte et les considérations qui ont mené l'équipe de direction à présenter au comité de gouvernance et éthique, une proposition pour la tenue des prochaines élections à l'automne 2023 plutôt qu'au printemps 2023.

Les membres du CA sont d'accord avec la recommandation du comité de gouvernance et éthique et il est convenu de mener une réflexion sur certains aspects liés aux élections dans une perspective d'amélioration continue du processus.

Résolution 2022-07-07/08

Proposée par Mme Stéphanie Rigaud

Appuyée par Mme Monique C. Cormier

« Que sur recommandation du comité de gouvernance et éthique, le conseil d'administration accepte de tenir les prochaines élections du Centre à l'automne 2023. »

Adoptée à l'unanimité

6.7 Plan de retour graduel des effectifs au bureau

Le président invite le PDG à présenter le plan de retour graduel des effectifs au bureau.

Le PDG présente le plan de retour graduel qui privilégie une approche équilibrée et flexible, et qui permet de planifier et d'organiser le retour en fonction des besoins de l'organisation et des réalités respectives de chacune et de chacun.

Il souligne que suite à la demande du comité de gouvernance et éthique, le Centre a consulté la Direction de la coordination des organismes du Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) concernant son interprétation de la Politique-cadre sur le télétravail du gouvernement du Québec. Le SCT a confirmé que l'approche du Centre est bien conforme aux exigences envers les organismes et est intéressé à obtenir un suivi après un an d'existence de la nouvelle organisation du travail. Le Centre s'est engagé à transmettre un bilan au printemps 2023.

Il attire ensuite l'attention sur les attentes signifiées par le CA envers le PDG concernant la gestion des ressources humaines et il poursuit avec le contexte et les considérations qui ont mené à l'élaboration du plan.

Il souligne que le plan a été présenté aux membres de l'équipe du Centre qui ont exprimé leur satisfaction quant à la flexibilité qu'il comporte.

Le président rappelle qu'il s'agit d'un dossier de gestion interne des ressources humaines, que le comité de gouvernance et éthique peut émettre des commentaires, mais qu'il

appartient au PDG d'organiser son équipe. Il ajoute qu'il apprécie la démarche d'élaboration qui repose sur un exercice bien réfléchi.

En terminant, il mentionne qu'une évaluation du plan de retour sera effectuée au printemps 2023 et qu'un bilan sera présenté au comité de gouvernance et éthique ainsi qu'au CA.

6.8 Communications organisationnelles

Le président invite le PDG à présenter la proposition de communication organisationnelle recommandée par le comité de gouvernance et éthique.

Le PDG explique le contexte et les considérations qui ont mené à l'élaboration d'une proposition de procédure de communications organisationnelles.

Résolution 2022-07-07/09

Proposée par Mme Lynn Brouillette

Appuyée par Mme Josée Poirier-Crête

« Que sur recommandation du comité de gouvernance et éthique, le conseil d'administration adopte la proposition de procédure de communications organisationnelles, telle que déposée. »

Adoptée à l'unanimité

Le président présente les employées présentes à la réunion aux nouvelles administratrices et il les remercie, ainsi que leurs équipes, pour leur excellent travail.

Le PDG indique qu'une révision du processus de rédaction des procès-verbaux sera effectuée à la demande du comité de gouvernance et éthique, et que des propositions seront présentées à l'automne.

7. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle.

8. HUIS CLOS

Résolution 2022-07-07/10

Proposée par M. Stevenson Charles

Appuyée par Mme Peggy Feehan

« Que cette session se transforme en huis clos. »


Adoptée à l'unanimité

Le PDG et les employé(e)s du Centre se déconnectent et l'enregistrement est arrêté.

9. CLÔTURE DE LA RENCONTRE

La clôture de la séance a eu lieu à la fin du huis clos.

Signé à Québec, le 13 janvier 2023

 _____
M. Michel Robitaille
Président du conseil d'administration